

Le 30 août 2016

Objet : **Demande d'accès aux documents**  
N/ : **AC-2016-112**

---

Monsieur,

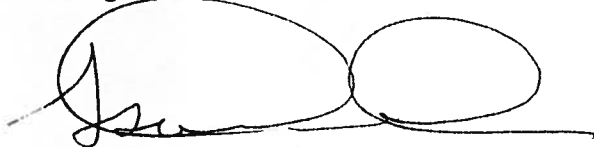
Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 26 août 2016, laquelle vise à obtenir une copie de toutes les remises demandées par les parties dans le dossier de citation C-2014-3964-2.

Vous trouverez ci-joint une copie de la seule demande de remise présentée par l'une des parties dans ce dossier, laquelle peut vous être communiquée en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Toutefois, nous vous informons que, conformément à l'article 14 de la *Loi sur l'accès*, certains renseignements personnels ont dû être retranchés. En effet, ces renseignements ne sont pas accessibles en vertu des articles 53 et 54 de cette loi, dont les extraits se retrouvent joints en annexe.

Nous vous informons que vous pouvez demander une révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez également ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



**Isabelle Côté, avocate**

Conseillère juridique

Responsable de l'accès aux documents des  
organismes publics et de la protection des renseignements personnels

Pièces jointes : Demande de remise, avis de recours et extraits de la Loi